

Certificat Provisoire d'Immatriculation

Autorise, pendant sa période de validité, la circulation du véhicule sur le territoire national dans l'attente, le cas échéant, du certificat d'immatriculation (Article R.322-3 du code de la route).

(A) Numero d'immatriculation	(I) Date du CPI	(B) Date de 1ère immatriculation	
GR-795-CQ	08/09/2023	08/09/2023	
(H) PERIODE DE VALIDITE du 08/09/2023 au 07/10/2023 INCLUS			
attribué à : (C.1) EURO COOP EXPRESS			
40934544400163			
ZI DE FONTCOUVERT			
12 AV DE L ORME FOURCHU			
84000 AVIGNON			
(D.1) Marque	(D.2) Type variante version	(D.2.1) Code national d'identification du type (en cas de	(D.3) Dénomination commerciale
RENAULT	VF1VB000X70941240		MASTER VU
(E) Numéro d'identification du véhicule	(F.1) Masse en charge maximale techniquement admissible (en kg)	(F.2) Masse en charge maximale admissible du véhicule en service dans l'état membre d'immatriculation (en kg)	(F.3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'état membre d'immatriculation (en kg)
VF1VB000X70941240	3500	3500	6000
(G) Masse du véhicule en service avec carrosserie et dispositif d'attelage (en kg)	(G.1) Poids à vide national	(J) Catégorie du véhicule CE	(J.1) Genre national
1923	1848	N1	CTTE
(J.2) Carrosserie CE	(J.3) Carrosserie (désignation nationale)	(K) Numéro de réception par type (si disponible)	
	FOURGON	e2*2007/46*0049*48	
(P.1) Cylindrée (en cm3)	(P.2) Puissance nette maximale (en kW)	(P.3) Type de carburant	(P.6) Puissance administrative nationale
2299	107	GO	8
(Q) Rapport puissance/masse en kW/kg (uniquement pour les motocycles)	(S.1) Nombre de places assises, y compris celle du conducteur	(S.2) Nombre de places debout (le cas échéant)	(U.1) Niveau sonore à l'arrêt (en db (A))
	3		
(U.2) Vitesse moteur (en mn-1)	(V.7) CO2 (en g/km)	(V.9) Classe environnementale	(X.1) Date de visite technique
2625		595/2009*2019/1939E	08/09/2027
(Z.1) à (Z.4) Mentions spécifiques			

Pour le ministre et par délégation,

Le sous-directeur de la protection des usagers de la route

Zoheir BOUAOUICHE

Y1) à (Y6) Taxes

Y1)	410 €	(Y2)	34 €
Y3)	0 €	(Y4)	11 €
Y5)	2.76 €	(Y6)	457.76 €

Le CPI ne permet pas la réimmatriculation du véhicule en France ou à l'étranger
The PRC does not allow re-registration of the vehicle in France or abroad